

ANALYSE DE PROFESSION

Élagueuse, élagueur

Secteur de formation : Agriculture et pêches



ANALYSE DE PROFESSION

Élagueuse, élagueur

Secteur de formation : Agriculture et pêches



© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 2016

ISBN 978-2-550-74933-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-74934-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Équipe de production

L'analyse de la profession d'élagueuse ou d'élagueur a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

Coordination

Aline Grenier, agronome
Conseillère à la formation
HortiCompétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services

Animation de l'atelier et rédaction du rapport

Lucie Marchessault
Consultante en formation

Secrétariat de l'atelier

Michel Caouette
Consultant en formation

Soutien à la réalisation

Daniel Turcotte
Enseignant en arboriculture-élagage
Centre de formation horticole de Laval
Commission scolaire de Laval

Comité de suivi

Sylvie Chassé
Conseillère
Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
Commission des partenaires du marché du travail

Aline Grenier, agronome
Conseillère à la formation
HortiCompétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services

Carl Grenier
Responsable de secteurs de formation
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Martine Matteau
Directrice
HortiCompétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services

Spécialiste des risques pour la santé et la sécurité au travail et rédacteur de l'annexe 2

Menotty Armando Urquilla, ingénieur forestier
Inspecteur
Direction régionale de l'Outaouais
Commission de la santé et de la sécurité du travail

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction de la formation professionnelle du ministère
de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Remerciements

La production de ce rapport a été possible grâce à la collaboration de la participante et des participants à l'analyse de la profession.

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **la Commission des partenaires du marché du travail et HortiCompétences, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services**, tiennent à remercier les spécialistes de la profession ainsi que les observateurs qui ont participé à cette analyse par l'intermédiaire d'un atelier, tenu à Longueuil, les 13 et 14 janvier 2015.

Spécialistes de la profession

Suzie Boisvert
Élagueuse
Service d'arbres Robec
Mauricie

Félix Bouchard
Élagueur réseau
Arboriculture de Beauce inc.
Capitale-Nationale

Julien Dansereau
Élagueur
Émondage CLM inc.
Montérégie

Éric Deschenes
Élagueur réseau
Les Entreprises d'Émondage L.D.L. inc.
Saguenay–Lac-Saint-Jean

Éric Desjardins
Élagueur
Arbre à vie
Chaudière-Appalaches

Sacha Desautels
Élagueur
Ville de Westmount
Montréal

Kevin Gauthier
Élagueur
Émondage et abattage Éric Gauthier
Montérégie

François Jetté
Élagueur réseau
Asplundh Canada ULC
Outaouais

Luc Lacasse
Élagueur
Arboriphile
Capitale-Nationale

Olivier Levesque
Élagueur réseau
Arboriculture de Beauce inc.
Montérégie

Guillaume Martin
Élagueur
Service d'entretien d'arbres Viau
Lanaudière

Christian Pellerin
Élagueur
Ville de Sherbrooke
Estrie

Yves Thibault
Élagueur réseau
Asplundh Canada ULC
Mauricie

Olivier Turcot
Élagueur
Services d'arbres Nature
Laurentides

Observatrices et observateurs

Chantal Allard

Conseillère syndicale
Fraternité provinciale des ouvriers en électricité –
section locale 1676

Daniel Allard

Enseignant
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Daniel Diodati

Secrétaire-trésorier
Société internationale d'arboriculture-Québec inc.

Aline Grenier, agronome

Conseillère à la formation
HortiCompétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture
ornementale – commercialisation et services

Carl Grenier

Responsable de secteurs de formation
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Martine Matteau

Directrice
HortiCompétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale –
commercialisation et services

Jean-Philippe Pinet

Enseignant
Commission scolaire de l'Énergie

Menotty Armando Urquilla, ingénieur forestier

Inspecteur
Direction régionale de l'Outaouais
Commission de la santé et de la sécurité du travail

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	1
INTRODUCTION	3
1 CARACTÉRISTIQUES SIGNIFICATIVES DE LA PROFESSION	5
2 ANALYSE DES TÂCHES	9
2.1 Tableau des tâches et des opérations	9
2.2 Description des opérations et des sous-opérations	12
2.3 Description des conditions et des exigences de réalisation	24
2.3.1 Conditions de réalisation	23
2.3.2 Exigences de réalisation	25
3 DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES	29
3.1 Occurrence des tâches	29
3.2 Temps de travail	30
3.3 Difficulté des tâches	30
3.4 Importance des tâches	31
4 CONNAISSANCES, HABILITÉS ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS	33
4.1 Connaissances	33
4.2 Habiletés	35
4.3 Comportements socioaffectifs	36
5 SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION	37
Annexe 1 Ressources matérielles	39
Annexe 2 Risques pour la santé et la sécurité au travail et moyens de prévention	43

Glossaire

Analyse d'une profession

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations, accompagnée de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une détermination des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs nécessaires à son exercice.

Deux formules peuvent être utilisées : la nouvelle analyse, qui vise la création de la source d'information initiale, et l'actualisation d'une analyse, qui est la révision de cette information.

Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Conditions de réalisation de la tâche

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont une influence déterminante sur la réalisation d'une tâche et font état notamment de l'environnement de travail, des risques pour la santé et la sécurité au travail, de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche.

Connaissances

Les connaissances sont des notions et des concepts relatifs aux sciences, aux arts ainsi qu'aux législations, technologies et techniques nécessaires dans l'exercice d'une profession.

Exigences de réalisation de la tâche

Les exigences de réalisation sont les exigences établies pour qu'une tâche soit accomplie de façon satisfaisante.

Fonction

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles et se définit par les résultats du travail.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession.

Habiletés motrices et kinesthésiques

Les habiletés motrices et kinesthésiques ont trait à l'exécution et au contrôle de gestes et de mouvements.

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

Niveaux d'exercice de la profession

Les niveaux d'exercice de la profession correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice d'une profession.

Opérations

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Plein exercice de la profession

Le plein exercice de la profession correspond au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

Profession

La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence.

Dans ce document, le mot *profession* possède un caractère générique et recouvre l'ensemble des acceptions habituellement utilisées : métier, profession ou occupation¹.

Résultats du travail

Les résultats du travail consistent en un produit, en un service ou en une décision.

Sous-opérations

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations et permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

Tâches

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

¹ La notion de « fonction de travail » correspond, à peu de chose près, à la notion de métier ou de profession.

Introduction

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible de son plein exercice. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations, accompagnée de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une détermination des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs nécessaires à son exercice.

Cette analyse de profession est une nouvelle analyse. Toutefois, certains des aspects normalement couverts dans une analyse de profession avaient déjà été abordés lors d'une consultation tenue par le ministère de l'Éducation en 1990. Une synthèse des tâches et des opérations qui avaient été relevées lors de la dernière analyse de situation de travail (AST) réalisée en 1990² a été soumise aux personnes consultées pour amorcer l'atelier d'analyse de profession. Le texte sur les tâches et les opérations qui suit est le résultat des propos tenus par les experts de la profession à cet atelier.

Plan d'échantillonnage

Les critères de sélection des spécialistes de la profession d'élagueuse ou d'élagueur étaient les suivants : le titre d'emploi (élagueuse, élagueur), le secteur d'emploi (services arboricoles, services de dégagement des réseaux ou services municipaux), la provenance géographique (région administrative), la taille de l'entreprise et le nombre d'années d'expérience dans la profession.

Limites de l'analyse

L'appellation d'emploi suivante a été retenue aux fins d'analyse :

- Élagueuse, élagueur.

Cette analyse de profession ne couvre pas les appellations d'emploi suivantes :

- Arboricultrice, arboriculteur;
- Débroussailleuse, débroussailleur;
- Horticultrice, horticulteur;
- Travailleuse, travailleur sylvicole.

² Ministère de l'Éducation, *Analyse de situation de travail – Arboriculteur-élagueur, arboricultrice-élagueuse*, mai 1990, 40 p.

1 Caractéristiques significatives de la profession

Définition de la profession

On peut rattacher la profession analysée à deux codes de la Classification nationale des professions (CNP), soit :

- 2225 Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture;
- 8612 Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains.

En début d'atelier, une brève description de la profession a été soumise aux participantes et aux participants, dans le but d'assurer une compréhension commune de la profession à analyser. Cette description, qui apparaît ci-dessous, était extraite de l'*Analyse de situation de travail – Arboriculteur-élagueur, arboricultrice-élagueuse* réalisée en 1990³.

« L'élagueur effectue des travaux relatifs à la plantation, à l'entretien, à l'abattage et à l'essouchement des arbres jeunes et établis. Ces travaux se font dans un but physiologique, esthétique et écologique, généralement en milieux urbain et périurbain où il s'agit d'assurer la coexistence de l'arbre avec les infrastructures existantes. Les élagueurs sont appelés à effectuer l'ensemble de ces travaux. Selon le type d'employeur, le travail sera cependant plus ou moins spécialisé. »

Selon les participantes et les participants à l'atelier, il manque à cette description certains aspects du travail des élagueuses et des élagueurs, dont voici les principaux :

- l'élagage proprement dit;
- la fertilisation;
- le déboisement;
- la référence aux travaux en milieux privé et agricole.

Appellations d'emploi

Les participantes et les participants à l'atelier ont mentionné que différentes appellations étaient utilisées pour les désigner, les plus courantes étant celles d'élagueuse ou d'élagueur, d'émondeuse ou d'émondeur et de grimpeuse ou de grimpeur.

Bien que l'appellation élagueuse ou élagueur n'entraîne généralement pas de confusion, quelques participants à l'analyse de profession font remarquer qu'il arrive que certaines de leurs tâches soient confondues avec celles des travailleurs forestiers, des tailleurs de haies ou encore des horticulteurs. Cette situation n'est toutefois pas généralisée.

L'appellation élagueuse ou élagueur sera donc utilisée dans le présent rapport.

³ Loc. cit.

Secteurs d'activité

Les élagueuses et les élagueurs travaillent dans l'un des trois contextes de travail que comporte le secteur :

- services arboricoles;
- services de dégagement des réseaux⁴;
- services municipaux.

Ces trois contextes de travail sont décrits dans l'*Étude sectorielle sur les besoins de main-d'œuvre en arboriculture-élagage*⁵.

Législation et réglementation

Les élagueuses et les élagueurs de l'industrie sont assujettis :

- aux normes environnementales applicables aux travaux (ex. : utilisation de pesticides);
- aux normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) applicables aux travaux;
- aux règlements municipaux;
- aux normes et aux règles de sécurité d'Hydro-Québec;
- aux normes et aux règlements en santé et en sécurité du travail.

Conditions de travail

En règle générale, la semaine de travail des élagueuses et des élagueurs compte de 40 à 50 heures, du lundi au vendredi. La durée quotidienne du travail est généralement de 8 heures; toutefois, en période intensive (d'avril à juillet), elle peut atteindre 10 heures. Les élagueuses et les élagueurs travaillent généralement de 8 à 12 mois par année. Ce sont surtout les municipalités et certaines entreprises privées qui emploient des élagueuses et des élagueurs toute l'année.

Les élagueuses et les élagueurs travaillent généralement de jour, puisque la lumière du jour est nécessaire aux travaux qu'ils effectuent à l'extérieur. Selon le type de travaux et la période de l'année, elles et ils peuvent être invités à faire des heures supplémentaires ou à travailler les fins de semaine (ex. : pour reprendre le temps perdu à cause de mauvaises conditions météorologiques). Elles et ils peuvent parfois être appelés, pour quelques jours ou quelques semaines, à travailler à l'extérieur de leur région.

On note que certaines personnes sont inscrites sur une liste de rappel; leur employeur fait appel à elles selon les contrats qu'il obtient.

Certaines élagueuses et certains élagueurs, souvent les plus expérimentés, peuvent être appelés à participer à l'estimation de travaux d'élagage en collaboration avec l'estimateur ou l'employeur. Ce type de travail s'effectue généralement les fins de semaine.

Exigences physiques

Le travail des élagueuses et des élagueurs exige certaines caractéristiques physiques particulières, par exemple :

- une bonne santé;
- une bonne forme physique;
- une certaine force physique;

⁴ Pour devenir élagueuse ou élagueur réseau, il est nécessaire d'être embauchée ou embauché par un entrepreneur autorisé en vertu d'un contrat ou d'une convention établis avec une entreprise d'exploitation électrique.

⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Étude sectorielle sur les besoins de main-d'œuvre en arboriculture-élagage*, juin 2012, 93 p.

- la capacité de travailler en hauteur (aucun vertige) et dans des positions inconfortables;
- de l'endurance;
- une résistance aux conditions météorologiques difficiles (chaleur, froid, humidité, etc.).

Conditions d'entrée sur le marché du travail

Au moment de l'embauche, les exigences particulières liées à la formation semblent assez limitées. Toutefois, certains employeurs recherchent des candidats qui sont titulaires du diplôme d'études secondaires en arboriculture-élagage. De l'avis des participants à l'atelier d'analyse de la profession, les exigences des employeurs et les qualités qu'ils recherchent seraient :

- une bonne forme physique;
- de l'endurance;
- la motivation à travailler;
- la capacité à grimper;
- la capacité à utiliser de façon appropriée de l'équipement et de l'outillage;
- l'adoption d'un comportement sécuritaire;
- la capacité à travailler en équipe;
- la ponctualité;
- la fiabilité.

De plus, les participants à l'atelier notent que certains employeurs (certaines municipalités et entreprises privées) exigent le diplôme en arboriculture-élagage.

Par ailleurs, ils mentionnent que le fait d'être titulaire d'un permis de conduire de classe 3 (camion porteur) est considéré comme un atout important auprès des employeurs.

Place des femmes dans la profession

Très peu de femmes exercent le métier d'élagueuse. La force physique et l'endurance requises par certaines tâches et la conciliation travail-famille sont citées pour expliquer cette situation. On souligne également que peu de femmes s'intéressent à cette profession.

Changements dans la profession

Les participants à l'atelier d'analyse de la profession prévoient des changements dans les années à venir. Plusieurs de ces changements ont d'ailleurs déjà commencé à faire leur apparition, notamment :

- de nouvelles techniques de travail plus sécuritaires;
- des appareils et des outils mieux adaptés aux travaux d'élagage (déchiqueteuses améliorées, engins élévateurs à nacelle, treuils hydrauliques, scies à chaîne plus légères, etc.);
- un équipement de sécurité plus efficace;
- une plus grande préoccupation pour la préservation et la santé des arbres;
- de nouvelles normes établies par Hydro-Québec pour les travaux à proximité du réseau électrique;
- de nouvelles normes pour les travaux à proximité des chemins de fer.

2 Analyse des tâches

Les spécialistes de la profession ont décrit les tâches de l'élagueuse et de l'élagueur et ils ont précisé les opérations qui les composent.

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir les moyens pour atteindre le résultat attendu. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

L'analyse des tâches est faite sur la base du plein exercice de la profession, c'est-à-dire au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise jugée nécessaire par la plupart des personnes qui exercent la profession.

2.1 Tableau des tâches et des opérations

Le tableau des tâches et des opérations qui figure dans cette section est le fruit d'un consensus de la part de l'ensemble des spécialistes de la profession présents à l'atelier.

Les tâches sont numérotées de 1 à 6, dans l'axe vertical du tableau, et les opérations, également numérotées, apparaissent dans l'axe horizontal.

TÂCHES		OPÉRATIONS		
1 PLANTER DES ARBRES	1.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	1.2 Préparer les travaux.	1.3 Protéger les arbres durant l'entreposage et le transport.	1.4 Vérifier l'état de l'arbre.
	1.5 Creuser la fosse.	1.6 Ouvrir la motte.	1.7 Mettre l'arbre en terre.	1.8 Effectuer la taille de plantation.
	1.9 Former la cuvette.	1.10 Irriguer le sol.	1.11 Protéger le tronc, s'il y a lieu.	1.12 Tuteurer l'arbre.
	1.13 Appliquer un paillis.	1.14 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	1.15 Répondre aux questions de la clientèle.	

TÂCHES		OPÉRATIONS		
2 EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ARBORICOLE	2.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	2.2 Préparer les travaux.	2.3 Tailler l'arbre (formation, haie, fruitier, entretien).	2.4 Amender le sol.
	2.5 Fertiliser l'arbre.	2.6 Appliquer des pesticides.	2.7 Hauber l'arbre.	2.8 Traiter des plaies ⁶ .
	2.9 Couper des racines.	2.10 Installer une protection hivernale.	2.11 Débroussailler.	2.12 Déboiser.
	2.13 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	2.14 Répondre aux questions de la clientèle.		
3 ÉLAGUER DES ARBRES⁷	3.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	3.2 Préparer les travaux.	3.3 Accéder à l'arbre.	3.4 Attacher les branches, au besoin.
	3.5 Couper les branches.	3.6 Ramasser les branches.	3.7 Déchiqueter les branches.	3.8 Nettoyer et ranger l'aire de travail.
	3.9 Répondre aux questions de la clientèle.			
4 ABATTRE DES ARBRES	4.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	4.2 Préparer les travaux.	4.3 Accéder à l'arbre ⁸ .	4.4 Attacher les branches, au besoin.
	4.5 Couper les branches.	4.6 Couper le tronc.	4.7 Ramasser les branches et, s'il y a lieu, le bois.	4.8 Déchiqueter les branches.
	4.9 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	4.10 Répondre aux questions de la clientèle.		

⁶ Cette opération est aussi appelée « faire de la chirurgie ».

⁷ Pour bien distinguer la taille effectuée à l'opération 2.3 et l'élagage décrit à la tâche 3, il a été convenu que la taille visait à favoriser la formation ou la croissance de l'arbre ou à en améliorer l'apparence, alors que l'élagage proprement dit est plutôt effectué sur des arbres qui présentent un risque à la sécurité (des personnes ou des biens) ou qui nuisent aux installations (privées ou publiques) environnantes.

⁸ La méthode d'abattage d'arbres qui a été décrite durant l'atelier est dite « aérienne ». Une autre méthode d'abattage, dite « au sol », est aussi utilisée couramment par les élagueuses et les élagueurs. Celle-ci consiste généralement à déterminer le point de chute, à préparer les voies de retraite, à faire l'entaille de direction (charnière) et à effectuer le trait d'abattage. Cette méthode n'a toutefois pas été abordée durant l'atelier.

TÂCHES		OPÉRATIONS		
5 ESSOUCHER	5.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	5.2 Préparer les travaux.	5.3 Manœuvrer la machine.	5.4 Évacuer les copeaux.
	5.5 Remblayer s'il y a lieu.	5.6 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	5.7 Répondre aux questions de la clientèle.	
6 ENTRETENIR L'OUTILLAGE ET L'ÉQUIPEMENT	6.1 Vérifier l'état de l'outillage et de l'équipement.	6.2 Lubrifier l'outillage et l'équipement.	6.3 Nettoyer l'outillage et l'équipement.	6.4 Affûter les outils de coupe.
	6.5 Ajuster l'outillage et l'équipement.	6.6 Vérifier les véhicules avant le départ.	6.7 Tenir l'inventaire de l'équipement et de l'outillage utilisés.	

2.2 Description des opérations et des sous-opérations

Les pages qui suivent présentent des sous-opérations associées à la plupart des opérations⁹, de même que quelques précisions apportées par les participants à l'atelier.

TÂCHE 1 : PLANTER DES ARBRES

Opérations	Sous-opérations	Précisions
1.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	1.1.1 Prendre connaissance des instructions ou du bon de travail. 1.1.2 Vérifier l'accès au lieu de travail. 1.1.3 Consulter le plan, s'il y a lieu. 1.1.4 Vérifier la présence et les contraintes d'installations souterraines. 1.1.5 Vérifier les conditions du terrain et la nature du sol.	
1.2 Préparer les travaux.	1.2.1 Obtenir les autorisations nécessaires, s'il y a lieu. 1.2.2 Vérifier les normes de plantation applicables (Bureau de normalisation du Québec BNQ). 1.2.3 Sélectionner les arbres à planter ou vérifier les arbres achetés. 1.2.4 Déterminer l'équipement et le matériel requis. 1.2.5 Se rendre sur les lieux de travail et garer le véhicule. 1.2.6 Déterminer la méthode de travail. 1.2.7 Préparer l'aire de travail et installer la signalisation si nécessaire. 1.2.8 Assurer la protection des biens de la cliente ou du client. 1.2.9 Installer l'équipement et le matériel. 1.2.10 Prévoir les mesures de sécurité et les mettre en place.	Dans certains cas, l'élagueuse ou l'élagueur procède au choix des plants et des matériaux requis (amendements, engrais, paillis, tuteurs, etc.).
1.3 Protéger les arbres durant l'entreposage et le transport.	1.3.1 Évaluer les besoins des arbres pour l'entreposage et le transport. 1.3.2 Apporter les correctifs nécessaires (protection et disposition adéquates, arrosage, etc.).	
1.4 Vérifier l'état de l'arbre.	1.4.1 Déballer ou détacher la ramure. 1.4.2 Vérifier le tronc, les racines et les branches. 1.4.3 Signaler les déficiences et mettre l'arbre de côté, s'il y a lieu.	
1.5 Creuser la fosse.	1.5.1 Localiser le point de plantation. 1.5.2 Déterminer la grandeur de la fosse (diamètre et profondeur). 1.5.3 Creuser. 1.5.4 Évaluer sommairement la qualité du sol.	Selon la taille de l'arbre, le creusage s'effectue à la pelle (méthode manuelle) ou avec de la machinerie.
1.6 Ouvrir la motte.	1.6.1 Couper le panier ou enlever le pot et dégager la motte.	Selon le cas, l'arbre à planter est dans un pot ou un panier.

⁹ L'ordre des opérations peut varier selon les produits et les matériaux utilisés.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
	1.6.2 Localiser le collet racinaire.	
	1.6.3 Vérifier l'état des racines.	
	1.6.4 Couper des racines au besoin.	
	1.6.5 Mesurer la profondeur de la motte.	
1.7 Mettre l'arbre en terre.	1.7.1 Inoculer les racines, s'il y a lieu.	
	1.7.2 Ajouter de la terre et des fertilisants si nécessaire.	
1.8 Effectuer la taille de plantation.		La taille peut être faite avant ou après la mise en terre.
1.9 Former la cuvette.		Il s'agit de former un remblai de terre circulaire autour du tronc pour retenir l'eau.
1.10 Irriguer le sol.		
1.11 Protéger le tronc, s'il y a lieu.		Il peut être nécessaire d'installer une protection en plastique ou en métal autour du tronc.
1.12 Tuteurer l'arbre.		
1.13 Appliquer un paillis.		La fonction du paillis, généralement constitué de copeaux de bois, consiste à retenir l'humidité et à empêcher la prolifération des mauvaises herbes autour du tronc.
1.14 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	1.14.1 Nettoyer le terrain et ramasser les résidus.	
	1.14.2 Récupérer le matériel et l'outillage.	
	1.14.3 Vérifier l'inventaire.	
1.15 Répondre aux questions de la clientèle.		Les élagueuses et les élagueurs sont appelés à répondre, dans les limites de leur compétence, à diverses questions posées par la clientèle, en particulier en ce qui concerne la croissance de l'arbre, les soins (protection, traitements, etc.) à lui prodiguer, etc.

TÂCHE 2 : EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ARBORICOLE

Opérations	Sous-opérations	Précisions
2.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	2.1.1 Prendre connaissance des instructions ou du bon de travail. 2.1.2 Vérifier la disponibilité des approbations et des permis nécessaires. 2.1.3 Vérifier l'accès au lieu de travail. 2.1.4 Consulter le plan, s'il y a lieu. 2.1.5 Évaluer les obstacles et les contraintes. 2.1.6 Vérifier les conditions du terrain et la nature du sol.	
2.2 Préparer les travaux.	2.2.1 Obtenir les autorisations nécessaires, s'il y a lieu. 2.2.2 Vérifier les normes applicables (Hydro-Québec, Bureau de normalisation du Québec BNQ, etc.). 2.2.3 Déterminer l'équipement et le matériel requis. 2.2.4 Se rendre sur les lieux de travail et garer le véhicule. 2.2.5 Déterminer la méthode de travail. 2.2.6 Préparer l'aire de travail et installer la signalisation si nécessaire. 2.2.7 Assurer la protection des biens de la cliente ou du client. 2.2.8 Installer l'équipement et le matériel. 2.2.9 Prévoir les mesures de sécurité et les mettre en place.	
2.3 Tailler l'arbre (formation, haie, fruitier, entretien).	2.3.1 Enlever les branches mortes ou nuisibles. 2.3.2 Effectuer les coupes selon les normes.	
2.4 Amender le sol.	2.4.1 Faire analyser le sol au besoin. 2.4.2 Comblir les besoins de l'arbre.	
2.5 Fertiliser l'arbre.	2.5.1 Choisir la méthode pour appliquer le fertilisant. 2.5.2 Calculer les doses nécessaires. 2.5.3 Appliquer le fertilisant.	
2.6 Appliquer des pesticides.	2.6.1 Identifier les agents pathogènes. 2.6.2 Consulter la fiche technique du pesticide. 2.6.3 Appliquer le pesticide selon la posologie et les consignes de la fiche technique. 2.6.4 Assurer le suivi de l'intervention.	
2.7 Haubaner l'arbre.	2.7.1 Déterminer la méthode d'intervention et le type de hauban à utiliser. 2.7.2 Choisir la fourche à sécuriser. 2.7.3 Se procurer le matériel nécessaire. 2.7.4 Installer le hauban selon les normes.	
2.8 Traiter des plaies.	2.8.1 Nettoyer et stériliser l'équipement et l'outillage. 2.8.2 Traiter des blessures à l'écorce de	

Opérations	Sous-opérations	Précisions
	l'arbre ou aux branches (nettoyer, couper ou enlever les parties endommagées).	
2.9 Couper des racines.	2.9.1 Dégager les racines à couper. 2.9.2 Sectionner les racines. 2.9.3 Remblayer.	L'élagueuse ou l'élagueur coupe des racines : - qui nuisent aux installations existantes (une canalisation, des fondations, etc.) ou à d'autres végétaux; - qui doivent l'être dans le contexte de travaux de voirie ou de construction; - etc.
2.10 Installer une protection hivernale.	2.10.1 Choisir le matériel nécessaire. 2.10.2 Installer le matériel de protection.	
2.11 Débroussailler.	2.11.1 Enlever des espèces indésirables. 2.11.2 Effectuer des coupes de contrôle de végétation.	
2.12 Déboiser.	2.12.1 Abattre les arbres. 2.12.2 Ébrancher les arbres et regrouper le bois. 2.12.3 Regrouper les branches pour le déchiquetage. 2.12.4 Déchiqueter les branches. 2.12.5 Ramasser les copeaux et le bois.	
2.13 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	2.13.1 Nettoyer le terrain et ramasser les résidus. 2.13.2 Récupérer le matériel et l'outillage. 2.13.3 Vérifier l'inventaire.	
2.14 Répondre aux questions de la clientèle.		Les élagueuses et les élagueurs sont appelés à répondre, dans les limites de leur compétence, à diverses questions posées par la clientèle, en particulier en ce qui concerne la croissance de l'arbre ou les soins (protection, traitements, etc.) à lui prodiguer, etc.

TÂCHE 3 : ÉLAGUER DES ARBRES

Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	3.1.1 Prendre connaissance des instructions ou du bon de travail.	L'évaluation de la proximité des fils électriques est très importante.
	3.1.2 Vérifier la disponibilité des approbations et des permis nécessaires.	
	3.1.3 Vérifier les accès au lieu de travail.	
	3.1.4 Consulter les normes au besoin.	
	3.1.5 Évaluer les obstacles et les contraintes.	
	3.1.6 Vérifier les conditions du terrain.	
3.2 Préparer les travaux.	3.2.1 Obtenir les autorisations nécessaires, s'il y a lieu.	Il faut prévoir le matériel individuel, collectif et de rétention pour l'élagage en hauteur.
	3.2.2 Vérifier les normes applicables (Hydro-Québec, Bureau de normalisation du Québec BNQ...).	
	3.2.3 Déterminer l'équipement et le matériel requis.	
	3.2.4 Se rendre sur les lieux de travail et garer le véhicule.	
	3.2.5 Déterminer la méthode de travail.	
	3.2.6 Préparer l'aire de travail et installer la signalisation si nécessaire.	
	3.2.7 Assurer la protection des biens à proximité des lieux de travail.	
	3.2.8 Installer l'équipement et le matériel.	
	3.2.9 Prévoir les mesures de sécurité et les mettre en place.	
	3.2.10 S'assurer du bon état de l'équipement.	
3.3 Accéder à l'arbre.	Avec une échelle :	• Une équipe de travail se compose généralement d'une personne qui accède à l'arbre et d'une autre au sol. • L'élagueuse ou l'élagueur accède à l'arbre seulement si les conditions météorologiques sont favorables. De plus, elle ou il n'accèdera qu'à des arbres ou à des branches stables. • L'élagueuse ou l'élagueur préviendra les chutes. De plus, elle ou il doit prévoir le sauvetage d'une travailleuse blessée ou d'un travailleur blessé dans un arbre.
	3.3.1 Installer l'échelle.	
	3.3.2 Stabiliser l'échelle.	
	3.3.3 Effectuer la montée et les déplacements.	
	Avec un engin élévateur à nacelle :	
	3.3.4 Positionner la nacelle.	
	3.3.5 Stabiliser la nacelle.	
	3.3.6 Mettre l'équipement de protection individuelle.	
	3.3.7 Actionner la nacelle.	
	3.3.8 Communiquer avec l'équipe au sol.	
	À la corde :	
	3.3.9 Choisir le bon ancrage.	
	3.3.10 Lancer la corde.	
	3.3.11 Installer une fausse fourche.	
	3.3.12 Effectuer la montée et les déplacements dans l'arbre.	
	À l'éperon :	
	3.3.13 Utiliser l'équipement d'ascension à l'éperon (harnais, éperons, mousquetons, longe de positionnement, etc.).	
	3.3.14 Procéder à l'ascension.	

Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.4 Attacher les branches, au besoin.	3.4.1 Choisir le bon ancrage (naturel ou à poulie). 3.4.2 Choisir la corde et les nœuds appropriés. 3.4.3 Communiquer avec l'équipe au sol. 3.4.4 Choisir et utiliser les outils de rétention appropriés.	
3.5 Couper les branches.	3.5.1 Déterminer le type de coupe approprié (entaille de direction, deux traits décalés ou coupe droite d'un trait). 3.5.2 Choisir l'outil de coupe approprié. 3.5.3 Vérifier la qualité de la coupe. 3.5.4 S'assurer que les branches coupées se rendront au sol sans endommager quoi que ce soit au passage.	
3.6 Ramasser les branches.	3.6.1 Regrouper les branches pour le déchiquetage. 3.6.2 Débiter les grosses branches.	
3.7 Déchiqueter les branches.	3.7.1 Mettre l'équipement de protection individuelle. 3.7.3 Positionner la déchiqueteuse. 3.7.2 Opérer la déchiqueteuse (vérification, mise en marche et opération).	
3.8 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	3.8.1 Nettoyer le terrain et ramasser les résidus. 3.8.2 Récupérer le matériel et l'outillage. 3.8.3 Vérifier l'inventaire.	
3.9 Répondre aux questions de la clientèle.		Les élagueuses et les élagueurs sont appelés à répondre, dans les limites de leur compétence, à diverses questions posées par la clientèle.

TÂCHE 4 : ABATTRE DES ARBRES

Opérations	Sous-opérations	Précisions
4.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	4.1.1 Prendre connaissance des instructions ou du bon de travail. 4.1.2 Vérifier la disponibilité des approbations et des permis nécessaires. 4.1.3 Vérifier les accès au lieu de travail. 4.1.4 Consulter les normes au besoin. 4.1.5 Évaluer les obstacles et les contraintes. 4.1.6 Vérifier les conditions météorologiques (vent, pluie, verglas, etc.). 4.1.7 Vérifier les conditions du terrain.	Les deux principales méthodes d'abattage sont : • l'abattage au sol; • l'abattage par démontage.
4.2 Préparer les travaux.	4.2.1 Obtenir les autorisations nécessaires, s'il y a lieu. 4.2.2 Vérifier les normes applicables (Hydro-Québec, Bureau de normalisation du Québec BNQ, etc.). 4.2.3 Déterminer l'équipement et le matériel requis. 4.2.4 Se rendre sur les lieux de travail et garer le véhicule. 4.2.5 Déterminer la méthode de travail (type d'abattage, par démontage ou au sol). 4.2.6 Déterminer le point de chute. 4.2.7 Préparer l'aire de travail et installer la signalisation si nécessaire. 4.2.8 Assurer la protection des biens de la cliente ou du client et des autres personnes dans l'environnement de travail. 4.2.9 Installer l'équipement et le matériel. 4.2.10 Prévoir les mesures de sécurité et les mettre en place. 4.2.11 S'assurer du bon état de l'équipement.	
4.3 Accéder à l'arbre ¹⁰ (abattage par démontage)	Avec une échelle: 4.3.1 Installer l'échelle. 4.3.2 Stabiliser l'échelle. 4.3.3 Effectuer la montée et les déplacements. Avec un engin élévateur à nacelle : 4.3.4 Positionner la nacelle. 4.3.5 Stabiliser la nacelle. 4.3.6 Mettre l'équipement de protection individuelle. 4.3.7 Actionner la nacelle. 4.3.8 Faire des signaux à l'opératrice ou à l'opérateur. 4.3.9 Communiquer avec l'équipe au sol. À la corde : 4.3.10 Choisir le bon ancrage.	• Une équipe de travail se compose généralement d'une personne qui accède à l'arbre et d'une autre qui reste au sol. • L'élagueuse ou l'élagueur accède à l'arbre seulement si les conditions météorologiques sont favorables. De plus, elle ou il n'accèdera qu'à des arbres ou à des branches stables. • L'élagueuse ou l'élagueur prévientra les chutes. De plus, elle ou il doit prévoir le sauvetage d'une travailleuse blessée ou d'un travailleur blessé dans un arbre.

¹⁰ L'abattage d'arbres par la méthode « au sol » consiste généralement à déterminer le point de chute, préparer les voies de retraite, faire l'entaille de direction (charnière), et effectuer le trait d'abattage.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
	4.3.11 Lancer la corde.	
	4.3.12 Installer un protège-cambium.	
	4.3.13 Effectuer la montée et les déplacements dans l'arbre.	
	À l'éperon :	
	4.3.14 Mettre l'équipement d'ascension à l'éperon (harnais, éperons, mousquetons, longe de positionnement, etc.).	
	4.3.15 Procéder à l'ascension.	
4.4 Attacher les branches, au besoin.	4.4.1 Choisir le bon ancrage (naturel ou à poulie).	
	4.4.2 Choisir les outils appropriés (cordes, cylindre de friction, poulies, nœuds, etc.).	
	4.4.3 Communiquer avec l'équipe au sol.	
	4.4.4 Choisir et utiliser les outils de rétention appropriés.	
4.5 Couper les branches.	4.5.1 Déterminer le type de coupe approprié (entaille de direction, deux traits décalés ou coupe droite d'un trait).	
	4.5.2 Choisir l'outil de coupe approprié.	
	4.5.3 Déterminer la longueur de branche à couper.	
	4.5.4 Communiquer avec l'équipe au sol.	
	4.5.5 S'assurer que les branches coupées se rendront au sol sans rien endommager au passage.	
4.6 Couper le tronc.	4.6.1 Déterminer le type de coupe approprié (entaille de direction, deux traits décalés ou coupe droite ou inclinée d'un trait).	Le tronc est coupé pour abattre l'arbre, mais aussi, une fois que l'arbre est au sol, pour en faire de plus petites sections.
	4.6.2 Choisir l'outil de coupe approprié.	
	4.6.3 Déterminer la longueur de tronc à couper.	
	4.6.4 Attacher les sections de tronc à couper.	
	4.6.5 Communiquer avec l'équipe au sol.	
	4.6.6 S'assurer que les sections coupées se rendront au sol sans rien endommager au passage.	
4.7 Ramasser les branches et, s'il y a lieu, le bois.	4.7.1 Mettre les branches en paquets transportables.	
	4.7.2 Transporter les branches pour le déchiquetage.	
	4.7.3 Regrouper et transporter le bois au besoin.	
4.8 Déchiqueter les branches.	4.8.1 Positionner la déchiqueteuse.	
	4.8.2 Vérifier la déchiqueteuse avant la mise en marche.	
	4.8.3 Opérer la déchiqueteuse (mise en marche et opération).	
4.9 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	4.9.1 Nettoyer le terrain et ramasser les résidus.	
	4.9.2 Récupérer le matériel et l'outillage.	
	4.9.3 Vérifier l'inventaire.	

TÂCHE 5 : ESSOUCHER

Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.1 Évaluer la faisabilité des travaux.	5.1.1 Prendre connaissance des instructions ou du bon de travail.	L'essouchage tel qu'il est décrit se fait à l'aide d'une machine dont la lame circulaire gruge la souche ¹¹ .
	5.1.2 Vérifier la disponibilité des approbations et des permis nécessaires.	
	5.1.3 Vérifier les accès au lieu de travail.	
	5.1.4 Consulter les normes au besoin.	
	5.1.5 Évaluer les obstacles et les contraintes.	
	5.1.6 Vérifier les conditions du terrain (installations souterraines, cailloux, etc.).	
5.2 Préparer les travaux.	5.2.1 Obtenir les autorisations nécessaires, s'il y a lieu.	
	5.2.2 Déterminer la méthode de travail (essouchage ou déchiquetage).	
	5.2.3 Déterminer l'équipement et le matériel requis.	
	5.2.4 Se rendre sur les lieux de travail et garer le véhicule de transport.	
	5.2.5 Préparer l'aire de travail et installer la signalisation si nécessaire.	
	5.2.6 Assurer la protection des biens de la cliente ou du client.	
	5.2.7 Installer l'équipement et le matériel.	
	5.2.8 Prévoir les mesures de sécurité et les mettre en place.	
	5.2.9 S'assurer du bon état de l'équipement de déchiquetage de souches.	
5.3 Manœuvrer la machine.	5.3.1 Descendre la machine du transporteur.	Il est important de respecter la capacité de la machine à déchiqeter la souche, de façon à éviter les bris.
	5.3.2 Vérifier l'état de la machine et des accessoires.	
	5.3.3 Mettre l'équipement de protection individuelle.	
	5.3.4 Positionner la machine (au bon angle d'attaque).	
	5.3.5 Manœuvrer la machine.	
5.4 Évacuer les copeaux.	5.4.1 Ramasser les copeaux et en disposer.	
5.5 Remblayer s'il y a lieu.	5.5.1 Utiliser du matériel de remblayage selon le cas ou au besoin.	
5.6 Nettoyer et ranger l'aire de travail.	5.6.1 Nettoyer le terrain et ramasser les résidus.	
	5.6.2 Récupérer le matériel et l'outillage.	
	5.6.3 Vérifier l'inventaire.	

¹¹ Certaines souches peuvent aussi être arrachées à l'aide de chaînes tirées par un véhicule (ex. : tracteur). Dans de tels cas, le travail ne sera pas nécessairement effectué par une élagueuse ou un élagueur. Cette méthode n'a pas été abordée durant l'atelier.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.7 Répondre aux questions de la clientèle.	5.7.1 Donner des conseils.	Les élagueuses et les élagueurs sont appelés à répondre, dans les limites de leur compétence, à diverses questions posées par la clientèle.

TÂCHE 6 : ENTREtenir L'OUTILLAGE ET L'ÉQUIPEMENT

Opérations	Sous-opérations	Précisions
6.1 Vérifier l'état de l'outillage et de l'équipement.	6.1.1 Vérifier les scies à chaîne (état de la chaîne, démarrage du moteur, lubrification, mécanisme de blocage de la chaîne, etc.). 6.1.2 Vérifier l'équipement de protection individuelle (casques, harnais, lunettes de sécurité et visière, gants de protection contre les décharges électriques, etc.). 6.1.3 Vérifier les échelles (montants, traverses, sangle protectrice, rivets, etc.). 6.1.4 Vérifier les cordages, les cordes et les accessoires de levage et de grimpe (usure, encoches, traces d'hydrocarbures, saletés, brûlures, etc.). 6.1.5 Vérifier l'équipement de levage, comme l'engin élévateur à nacelle (mats, pivots, arrêt d'urgence, soupapes de sécurité, vérins, niveau des liquides, lubrification, plaque signalétique, autocollants de vérification, etc.). 6.1.6 Vérifier la déchiqueteuse de branches et la déchiqueteuse de souches (niveau des liquides, lubrification, solidité et usure des dents de coupe, dispositif d'arrimage, etc.).	La vérification de tous les éléments et composants de sécurité est particulièrement importante.
6.2 Lubrifier l'outillage et l'équipement.	6.2.1 Consulter le manuel du fabricant. 6.2.2 Choisir le lubrifiant approprié. 6.2.3 Appliquer le lubrifiant.	
6.3 Nettoyer l'outillage et l'équipement.	6.3.1 Sélectionner les produits de nettoyage appropriés. 6.3.2 Procéder au nettoyage.	
6.4 Affûter les outils de coupe.	6.4.1 Sélectionner les outils d'affûtage appropriés. 6.4.2 Utiliser les techniques appropriées (position ergonomique, direction, angle de coupe, etc.).	
6.5 Ajuster l'outillage et l'équipement.	6.5.1 Consulter le manuel du fabricant. 6.5.2 Ajuster les composants de sécurité. 6.5.3 Régler l'outillage et l'équipement.	
6.6 Vérifier les véhicules avant le départ.	6.6.1 Faire la ronde d'inspection avant le départ. 6.6.2 Vérifier l'arrimage des charges. 6.6.3 Corriger ou faire corriger les déficiences au besoin.	Les véhicules peuvent être un camion porteur, une remorque ou une camionnette, par exemple.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
6.7 Tenir l'inventaire de l'équipement et de l'outillage utilisés.		Dans le cas des camions porteurs, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) exige qu'une « vérification avant départ » en plusieurs points soit effectuée avant de prendre la route.

2.3 Description des conditions et des exigences de réalisation

2.3.1 Conditions de réalisation

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont une influence déterminante sur la réalisation du travail et font état notamment de l'environnement de travail, de la collaboration et de la supervision, des facteurs de stress, de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche. Elles ont été recueillies pour l'ensemble des tâches de la profession.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux et conditions de travail :

- à l'extérieur;
- principalement en milieux urbain et périurbain, parfois en milieu agricole et en région éloignée;
- sous différentes conditions météorologiques;
- principalement de jour, parfois le soir pour les travaux d'entretien de l'outillage et de la machinerie;
- sur des terrains publics et privés.

Collaboration

Les élagueuses et les élagueurs travaillent principalement en équipe de deux à quatre personnes; plus d'une équipe peut travailler au même endroit et en même temps, particulièrement pour des travaux de grande envergure. Les élagueuses et les élagueurs peuvent être appelés à collaborer avec différentes personnes : leur supérieure ou leur supérieur, des chefs de chantier, des intervenants de la sécurité publique (ex. : les pompiers ou les policiers), des arpenteurs, des horticulteurs, des agriculteurs, etc.

Supervision

Les élagueuses et les élagueurs travaillent sous la supervision indirecte d'une ou d'un chef d'équipe, qui agit également comme élagueuse ou élagueur, ou d'une ou d'un contremaître, qui supervise généralement plusieurs équipes. Puisque ni l'un ni l'autre des superviseurs ne peuvent être toujours au côté de l'élagueuse ou de l'élagueur, le travail requiert une grande autonomie.

Documentation

Les principales sources d'information consultées par les élagueuses et les élagueurs sont :

- le bon de travail (ou son équivalent) fourni par l'employeur, qui décrit les travaux à effectuer par l'élagueuse ou l'élagueur;
- les normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ);
- les normes et les règles de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) (véhicules lourds, engins élévateurs à nacelle, permis, etc.);
- les règles en santé et en sécurité du travail;
- les normes et les règles en matière d'environnement;
- les fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT);
- les règles et les procédures propres à chaque employeur;
- les manuels du fabricant de l'équipement et de l'outillage;
- les fiches techniques des plantes et des produits utilisés (pesticides, fertilisants, etc.);
- la documentation technique en arboriculture;
- les sites Web spécialisés;
- etc.

CONDITIONS DE RÉALISATION (Suite)

Stress

Les principaux facteurs de stress des élagueuses et des élagueurs sont :

- le travail à proximité de lignes électriques;
- la circulation de personnes ou de véhicules près de la zone de travail;
- l'état de l'arbre (présence de faiblesses);
- les conditions météorologiques défavorables;
- les montées à l'éperon;
- les charges lourdes et encombrantes à contrôler et à manipuler;
- les déplacements routiers;
- les relations avec la clientèle ainsi qu'avec les membres de l'équipe de travail, qui peuvent parfois être difficiles;
- etc.

Ressources matérielles

La liste des ressources matérielles utilisées par les élagueuses et les élagueurs est fournie à l'annexe 1.

Santé et sécurité

Une grille présentant les risques et les moyens de prévention associés à chacune des tâches des élagueuses et des élagueurs est fournie à l'annexe 2.

2.3.2 Exigences de réalisation

Les exigences de réalisation sont établies pour permettre de juger si une tâche est accomplie de façon satisfaisante ou non. Elles portent, par exemple, sur l'autonomie, la durée d'exécution, la qualité du travail effectué, les attitudes et les comportements adoptés et le respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Pour dresser la liste des exigences liées à chacune des tâches, les spécialistes ont travaillé en équipes de deux ou trois. Il peut donc arriver que certaines exigences soient aussi pertinentes pour d'autres tâches que celles où elles ont été retenues. Comme les tâches ont été traitées par des spécialistes différents, certains ont préféré mettre l'accent sur une exigence plutôt qu'une autre, ce qui explique les possibles disparités entre les exigences de chacune des tâches.

TÂCHE 1 : PLANTER DES ARBRES

EXIGENCES DE RÉALISATION

- | | |
|---|--|
| – Respect des règles de santé et de sécurité au travail. | – Prise en compte des contraintes. |
| – Choix judicieux de l'arbre à planter. | – Respect des exigences de productivité. |
| – Choix du bon emplacement de plantation. | – Autonomie dans l'exécution du travail. |
| – Respect des règles de plantation. | – Utilisation pertinente des sources d'information pour résoudre les problèmes rencontrés. |
| – Positionnement correct de l'arbre (bien droit et bien orienté). | – Réponses adéquates aux demandes de la clientèle. |
| – Bonne exécution de la taille de l'arbre. | |

TÂCHE 2 : EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ARBORICOLE

EXIGENCES DE RÉALISATION

- | | |
|--|---|
| – Respect des règles de santé et de sécurité au travail. | – Respect des doses de fertilisants et de pesticides à appliquer. |
| – Qualité des coupes. | – Respect des techniques d'application des fertilisants et des pesticides. |
| – Sélection appropriée des branches à enlever dans le but de favoriser la formation et la croissance de l'arbre ou à des fins esthétiques. | – Choix judicieux des fourches pour l'installation des haubans. |
| – Application uniforme du compost. | – Choix judicieux des câbles et des produits de quincaillerie pour les haubans. |
| – Choix approprié des fertilisants et des pesticides. | – Coupe nette des racines. |
| – Débroussaillage ras sans endommager l'outillage. | – Respect des exigences de productivité. |
| | – Réponses adéquates aux demandes de la clientèle. |

TÂCHE 3 : ÉLAGUER DES ARBRES

EXIGENCES DE RÉALISATION

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Évaluation juste de la condition de l'arbre et de son environnement.
- Choix juste de l'équipement et de l'outillage.
- Choix judicieux de la méthode et des techniques d'ascension, de déplacement et de descente (échelle, éperons, corde et engin élévateur à nacelle).
- Bonnes positions de travail dans l'arbre et aisance dans les déplacements.
- Communication efficace avec les membres de l'équipe de travail.
- Choix judicieux des branches à couper ou à élaguer (interférentes, mortes, malades, etc.).
- Choix et exécution appropriés des nœuds.
- Bonnes techniques de rétention et de direction des branches coupées.
- Qualité des coupes (choix de l'emplacement, considération des appels de sève, adoption d'un bon angle, absence de déchirures, etc.)
- Utilisation sécuritaire des outils de coupe.
- Réponses adéquates aux demandes de la clientèle.

TÂCHE 4 : ABATTRE DES ARBRES

EXIGENCES DE RÉALISATION

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Évaluation juste de la condition de l'arbre et de son environnement.
- Choix juste de l'équipement et de l'outillage.
- Choix judicieux de la méthode et des techniques d'ascension, de déplacement et de descente (échelle, éperons, corde et engin élévateur à nacelle).
- Bonnes positions de travail dans l'arbre et aisance dans les déplacements.
- Communication efficace avec les membres de l'équipe de travail.
- Choix et exécution appropriés des coupes de branches à effectuer.
- Choix et exécution appropriés des nœuds.
- Bonnes techniques de rétention et de direction des branches et des troncs coupés (points de chute).
- Bonnes techniques d'abattage au sol.
- Utilisation appropriée des outils de coupe et désinfection au besoin.
- Réponses adéquates aux demandes de la clientèle.

TÂCHE 5 : ESSOUCHER

EXIGENCES DE RÉALISATION

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Prévision adéquate des étapes de réalisation.
- Vérification de la présence d'installations ou d'objets souterrains dans la zone de travail.
- Installation d'un périmètre de sécurité au besoin.
- Vérification et respect des normes du fabricant.
- Application des techniques de travail appropriées :
 - * angle d'attaque;
 - * séquence de travail;
 - * profondeur de coupe;
 - * régime du système d'entraînement;
 - * rapidité d'exécution.
- Vérification de la machine avant le début des travaux.
- Respect de la capacité de la machine.
- Utilisation adéquate de la machine pour éviter tout bris.
- Évacuation adéquate des copeaux de coupe.
- Bon choix du matériel de remblayage, s'il y a lieu.
- Remblayage adéquat, s'il y a lieu.
- Nettoyage complet des lieux.
- Vérification et nettoyage de la machine après les travaux.
- Réponses adéquates aux demandes de la clientèle.

TÂCHE 6 : ENTREtenir L'OUTILLAGE ET L'ÉQUIPEMENT

EXIGENCES DE RÉALISATION

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Inventaire complet et à jour de l'équipement, de l'outillage et des différents produits.
- Vérification et respect des consignes du fabricant.
- Détection complète des défauts.
- Choix des mesures appropriées pour corriger les déficiences relevées.
- Choix judicieux des lubrifiants.
- Choix des outils et des techniques d'affûtage appropriés.
- Nettoyage complet de l'outillage et de l'équipement.
- Respect de la procédure de désinfection des outils de coupe.
- Ajustement précis des outils et de l'équipement.
- Respect de la procédure de vérification du camion lors de la ronde de sécurité.
- Propreté de l'aire de travail individuelle.

3 Données quantitatives sur les tâches

Les spécialistes de la profession ont évalué de façon individuelle l'occurrence, le temps de travail, la difficulté et l'importance de chacune des tâches. Ils ont effectué cette évaluation à la lumière de leur expérience. Les données présentées ici doivent être interprétées à titre indicatif.

3.1 Occurrence des tâches

L'occurrence d'une tâche correspond au pourcentage d'élagueuses et d'élagueurs qui exercent cette tâche dans leur entreprise.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans votre entreprise, quel est le pourcentage d'élagueuses et d'élagueurs en plein exercice qui effectuent cette tâche? »

Les données présentées ci-dessous correspondent à la moyenne des résultats obtenus.

1. Planter des arbres	36 %
2. Effectuer des travaux d'entretien arboricole	90 %
3. Élaguer des arbres	91 %
4. Abattre des arbres	86 %
5. Essoucher	24 %
6. Entretenir l'outillage et l'équipement	86 %

3.2 Temps de travail

Le temps de travail a été estimé pour chaque tâche selon une période annuelle.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans une année, quel pourcentage de votre temps de travail est consacré à l'exécution de chaque tâche ? »

Les données présentées ci-dessous correspondent à la moyenne des résultats obtenus.

1. Planter des arbres	3 %
2. Effectuer des travaux d'entretien arboricole	10 %
3. Élaguer des arbres	46 %
4. Abattre des arbres	32 %
5. Essoucher	3 %
6. Entretenir l'outillage et l'équipement	6 %
	100 %

3.3 Difficulté des tâches

La difficulté d'une tâche est établie selon le degré d'aisance ou d'effort qu'elle requiert, tant du point de vue physique que du point de vue intellectuel.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Pour une élagueuse ou un élagueur en plein exercice, quel est le degré de difficulté lié à l'exécution de chaque tâche (sur une échelle graduée de 1 à 4)? »

- (1) Tâche très facile
- (2) Tâche facile
- (3) Tâche difficile
- (4) Tâche très difficile

Les données présentées ci-dessous correspondent à la moyenne des résultats obtenus.

1. Planter des arbres	1,71
2. Effectuer des travaux d'entretien arboricole	2,14
3. Élaguer des arbres	2,93
4. Abattre des arbres	3,21
5. Essoucher	1,71
6. Entretenir l'outillage et l'équipement	1,28

3.4 Importance des tâches

L'importance d'une tâche est établie par une évaluation de son caractère prioritaire ou urgent ou de son caractère essentiel ou obligatoire.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans votre entreprise, quel est le degré d'importance lié à l'exécution de cette tâche (sur une échelle graduée de 1 à 4)? »

Les données présentées ci-dessous correspondent à la moyenne des résultats obtenus.

- (1) Tâche très peu importante
- (2) Tâche peu importante
- (3) Tâche importante
- (4) Tâche très importante

1. Planter des arbres	2,85
2. Effectuer des travaux d'entretien arboricole	2,92
3. Élaguer des arbres	3,71
4. Abattre des arbres	3,78
5. Essoucher	2,62
6. Entretenir l'outillage et l'équipement	2,92

4 Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs

L'accomplissement des tâches de la profession d'élagueuse ou d'élagueur exige des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs particuliers. Dans les sections qui suivent, on trouve, en ordre alphabétique, une liste des éléments jugés importants par les spécialistes présents à l'atelier d'analyse de la profession.

4.1 Connaissances

Les principales connaissances nécessaires aux élagueuses et aux élagueurs sont les suivantes.

Cordes et nœuds

Les cordes font partie de l'équipement de base des élagueuses et des élagueurs. Elles et ils doivent être en mesure de distinguer les différents types de cordes de façon à choisir celles qui conviennent le mieux au travail à effectuer. Elles et ils doivent en évaluer l'état, les utiliser et les entreposer correctement. Il en va de même pour tous les accessoires utilisés pour le déplacement de charges ou pour le haubanage d'arbres.

La réalisation de nœuds constitue la base du travail des élagueuses et des élagueurs. Ils doivent exécuter principalement des nœuds d'ancrage et des nœuds autobloquants, ces deux catégories se divisant en plusieurs types de nœuds. Ils doivent donc savoir distinguer les types de nœuds, déterminer les nœuds à utiliser selon la situation, et appliquer leurs techniques de réalisation.

Cadre légal

Les élagueuses et les élagueurs doivent avoir une certaine connaissance des normes, des lois et des règlements qui régissent les travaux qu'ils sont appelés à effectuer. Cependant, en règle générale, elles et ils ne consultent pas les documents qui en traitent ; ils obtiennent plutôt l'information pertinente en discutant avec leurs collègues de travail ou avec leur supérieur. Ils doivent tout de même connaître les sources d'information de façon à pouvoir s'y référer au besoin. On pense en particulier aux sources suivantes, pertinentes pour le travail des élagueuses et des élagueurs.

- normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ);
- règlements municipaux;
- normes et règles de sécurité d'Hydro-Québec;
- lois et règlements en matière de santé et de sécurité au travail.

Camions et machinerie

Les élagueuses et les élagueurs peuvent être appelés à conduire un camion porteur pour transporter l'outillage et l'équipement nécessaires aux travaux à effectuer. Ainsi, il peut leur être utile d'être titulaire d'un permis de conduire de classe 3¹². Une fois sur les lieux de travail, elles et ils doivent opérer différentes machines : engin élévateur à nacelle, dessoucheuse, déchiqueteuse, etc.

Caractéristiques et besoins des arbres

L'élagueuse et l'élagueur doivent reconnaître les zones climatiques ainsi que les principales essences d'arbres des milieux urbain et périurbain, agricole ou forestier, de même qu'elles et qu'ils doivent en connaître les conditions nécessaires à leur croissance. Bien que l'élagueuse et l'élagueur n'aient pas à poser de diagnostics ni à prescrire de traitements, elles et ils doivent être capables de constater les dommages causés par les insectes, les parasites et les ravageurs et de reconnaître les symptômes de

¹² Le permis de conduire de classe 3 est obligatoire dans certains milieux de travail.

maladies et de carences. Ainsi, des connaissances liées aux différents systèmes anatomiques et physiologiques de l'arbre sont nécessaires pour exercer la profession d'élagueuse ou d'élagueur. Ces connaissances permettent de recueillir des données qui aideront à la formulation de diagnostics et au choix de traitements pour préserver et maintenir la santé des arbres. Elles seront également utiles au moment de choisir une technique de travail et pour fournir des explications aux clients.

Par ailleurs, les spécialistes consultés ont mentionné l'importance de connaître les différents types de sols et leurs propriétés, relativement à la croissance des arbres et des végétaux. Ils ont en outre mentionné l'importance de connaître différentes interventions (amendement du sol, fertilisation, application de pesticides, tuteurage, etc.) qui visent à favoriser la croissance des arbres ou à corriger des déficiences.

Mathématiques

Les élagueuses et les élagueurs doivent appliquer certaines connaissances en mathématiques dans l'exercice de leur profession. Des notions de géométrie sont nécessaires au calcul de volumes, d'angles et de pentes, de même que pour estimer le point de chute d'un arbre à abattre.

L'arithmétique et la règle de trois leur sont aussi utiles pour évaluer des dimensions (hauteurs et élévations, longueurs, largeurs ou poids) et pour calculer des charges, des dosages, des quantités de produits ou des temps de travail.

Mécanique

Les élagueuses et les élagueurs doivent être en mesure d'utiliser correctement l'équipement et l'outillage et d'en effectuer l'entretien préventif. Globalement, ils doivent pouvoir détecter les anomalies, maintenir en bonne condition l'équipement et l'outillage et effectuer certains travaux routiniers d'entretien sur ceux-ci, comme ajuster et affûter les scies, les sécateurs et les émondoirs; entretenir les petits moteurs et les moteurs de la machinerie (lubrification, graissage et changement des filtres); les nettoyer et ajuster leurs pièces amovibles. De plus, à l'occasion, elles et ils ont aussi à remplacer des pièces défectueuses.

Physique

Des connaissances de base en physique (concernant la loi de la gravité, par exemple) sont nécessaires pour estimer des masses ou déterminer les forces cinétiques permettant de prévoir la direction que prendront les branches ou le tronc lors de travaux d'abattage ou d'élagage. Le déplacement de charges à l'aide de cordages et de poulies fait aussi appel à des connaissances liées à la physique.

Plans

À l'occasion, le travail d'élagueuse et d'élagueur exige de se référer à des plans urbains (parcs municipaux, arbres remarquables, aménagements paysagers, etc.) ou à des plans de réseau pour s'orienter ou pour localiser les arbres sur lesquels on doit effectuer des travaux. La lecture et la compréhension de ces plans sont donc nécessaires à l'accomplissement des tâches des élagueuses et des élagueurs.

Relations interpersonnelles

Les spécialistes consultés s'entendent pour dire que la qualité de la communication entre collègues de travail ainsi qu'avec les supérieurs est essentielle au maintien d'un climat de travail agréable et productif. Puisque les élagueuses et les élagueurs travaillent souvent en équipe, elles et ils doivent être en mesure d'établir des relations interpersonnelles harmonieuses. Cela leur permet, par exemple, de bien interpréter les consignes qui leur sont communiquées et de transmettre des données pertinentes au travail à effectuer. Pour faire face à certaines situations conflictuelles dans leurs relations avec des collègues ou avec des clients, les élagueuses et les élagueurs doivent être en mesure d'appliquer des techniques simples de résolution de conflits.

Le travail en équipe constitue une des conditions essentielles à l'exercice de la profession d'élagueuse ou d'élagueur. Des décisions doivent souvent être prises en équipe sur la façon d'effectuer un travail. Ainsi, la qualité du travail, voire la sécurité des travailleurs, dépend de la capacité des membres de l'équipe à travailler ensemble à l'exécution d'une tâche. La capacité à transmettre ses connaissances à ses collègues de travail, particulièrement aux débutants, est également une condition importante à l'exercice de la profession d'élagueuse ou d'élagueur et contribue à la création d'un esprit d'équipe.

Finalement, les spécialistes consultés ont insisté sur l'importance d'établir des relations harmonieuses avec la clientèle. Les élagueuses et les élagueurs sont régulièrement en contact avec celle-ci, que ce soit avant ou durant les travaux ou à la fin de ceux-ci. Il est donc essentiel que l'élagueuse et l'élagueur soient en mesure, notamment, de transmettre une information claire et précise et de répondre aux questions dans les limites de leur champ d'expertise.

Sécurité au travail

L'exercice de la profession d'élagueuse ou d'élagueur présente des risques élevés. Les élagueuses et les élagueurs doivent connaître les mesures nécessaires pour protéger leur santé et assurer leur sécurité et veiller à la protection de la santé et à la sécurité du public. Elles et ils doivent pouvoir déterminer les sources potentielles de danger, connaître les règles de sécurité prescrites et savoir utiliser l'équipement de sécurité. Elles et ils doivent également posséder les connaissances nécessaires pour, entre autres, établir un périmètre de sécurité, s'assurer que l'équipement et l'outillage sont en bon état ou adopter des positions de travail sécuritaires. De plus, chaque membre de leur équipe doit être en mesure de porter assistance à une personne en difficulté (ex. : sauvetage aérien).

4.2 Habiletés

Les habiletés sont des savoir-faire. Elles se divisent ici en trois catégories : cognitives, motrices et perceptives.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice de la profession. Les principales habiletés cognitives nécessaires aux élagueuses et aux élagueurs sont les suivantes :

- la capacité à résoudre des problèmes durant la planification et l'exécution des travaux;
- la capacité à planifier une méthode de travail.

Habiletés motrices

Les habiletés motrices ont trait à l'exécution de gestes et de mouvements. Les principales habiletés motrices nécessaires aux élagueuses et aux élagueurs sont les suivantes :

- l'agilité pour accéder aux arbres et s'y déplacer;
- la capacité à travailler en équilibre sur des branches;
- une bonne coordination.

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit, par les sens, ce qui se passe dans son environnement. Les principales habiletés perceptives nécessaires aux élagueuses et aux élagueurs sont les suivantes :

- une bonne vision pour repérer des obstacles, distinguer les essences d'arbre, évaluer des distances, etc.;
- la visualisation en trois dimensions;
- une bonne ouïe pour, par exemple, percevoir les bruits indiquant des défauts de l'équipement ou de l'outillage;

- le sens de l’observation, pour repérer les obstacles et les contraintes liés à l’exécution des travaux;
- la capacité à communiquer verbalement et par signes¹³.

4.3 Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d’agir, de réagir et d’entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Les comportements socioaffectifs suivants (dans l’ordre où ils ont été mentionnés et non par ordre d’importance) sont nécessaires à l’exercice de la profession d’élagueuse ou élagueur :

- montrer de l’intérêt pour le travail et de la motivation;
- savoir gérer les risques inhérents à la profession et adopter des comportements sécuritaires;
- faire preuve de patience et de persévérance;
- garder son sang-froid devant des situations difficiles;
- démontrer un esprit d’équipe;
- manifester du respect envers les autres;
- se soucier de la protection de l’environnement;
- agir avec intégrité et tact auprès de la clientèle.

¹³ À cause du bruit produit par l’outillage et la machinerie, les élagueuses et les élagueurs doivent souvent communiquer par signes.

5 Suggestions relatives à la formation

Les experts présents à l'atelier d'analyse de la profession ont soumis des suggestions portant sur les exigences à l'admission, l'approfondissement de certains apprentissages, l'introduction de nouveaux sujets de formation et les stages en milieu de travail.

Exigences d'admission

Les participants à l'atelier suggèrent la mise en place d'un test d'aptitudes physiques et de vertige au moment de l'admission des élèves.

Approfondissement de certains apprentissages

Selon les spécialistes consultés, la formation devrait accorder plus de place aux travaux pratiques, dans un contexte (réel ou simulé) qui soit le plus près possible de l'exercice de la profession, en particulier à ceux portant sur :

- le travail à proximité des lignes électriques;
- l'utilisation des sécateurs;
- l'utilisation de la scie à chaîne;
- l'utilisation de cordes au moment de l'abattage;
- la conduite en marche arrière avec une remorque.

Introduction de nouveaux sujets de formation

Les participants à l'atelier suggèrent d'introduire de nouveaux aspects dans la formation des élagueuses et des élagueurs, dont :

- l'entraînement physique pour la mise en forme et le développement de bonnes habitudes de vie;
- la formation en santé et en sécurité du travail pour obtenir la carte de qualification de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction permettant de travailler dans un chantier;
- la formation menant à l'obtention du permis de conduire de classe 3 pour la conduite d'un camion lourd.

Stages en milieu de travail

Les spécialistes présents à l'atelier proposent de mettre en place une formule de type « alternance travail-études » et d'établir des ententes avec les municipalités permettant aux élèves de s'exercer davantage dans un milieu réel.

Perfectionnement

Bien que les employeurs n'offrent pas nécessairement d'activités de perfectionnement et que cette pratique ne soit pas courante dans le secteur, les spécialistes consultés ont suggéré les thèmes ci-dessous pour l'organisation d'activités de perfectionnement en milieu scolaire pour les élagueuses et les élagueurs déjà en emploi :

- les pathogènes (maladies, champignons, insectes, etc.);
- les fertilisants;
- les traitements arboricoles;
- les pesticides;
- l'arboriculture.

Annexe 1 Ressources matérielles

Durant l'atelier, il a été demandé aux spécialistes de valider et de compléter, au besoin, une liste d'outils, d'équipement et de matériaux utilisés par les élagueuses et les élagueurs pour chacune des tâches. Dans les tableaux qui suivent, chaque objet utilisé pour accomplir la tâche visée est indiqué au moyen d'un « X » dans la case de la tâche correspondante.

OUTILS ET ÉQUIPEMENT	Tâches						OUTILS ET ÉQUIPEMENT	Tâches					
	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6
▪ Armoire en bois pour les outils		X				X	▪ Levier				X		X
▪ Armoire en bois pour les outils et les accessoires		X				X	▪ Lunettes de protection	X	X	X	X	X	X
▪ Arrache-tuteur	X				X		▪ Longe de positionnement		X	X	X		X
▪ Bac pour les déchets	X	X	X	X	X	X	▪ Maillet en caoutchouc						X
▪ Balai à feuilles	X	X	X	X			▪ Marteau de menuisier		X				X
▪ Balance combinée		X					▪ Marteau en résine						X
▪ Barre de fer	X				X	X	▪ Mèche à bois 3/4		X				X
▪ Bidon à essence		X	X	X	X	X	▪ Mèche à bois 5/8		X				X
▪ Boyau d'arrosage	X	X			X	X	▪ Micro-poulie			X	X		X
▪ Brocheuse commerciale					X	X	▪ Moteur à deux temps		X				X
▪ Broche métallique						X	▪ Moteur à quatre temps		X				X
▪ Brosse de rue	X		X	X	X	X	▪ Moufle						X
▪ Brouette en acier	X	X	X		X	X	▪ Mousqueton			X	X		X
▪ Calculatrice de poche	X					X	▪ Ordinateur						X
▪ Camion à échelle avec benne basculante	X	X	X	X		X	▪ Pelle	X	X				X
▪ Casque protecteur	X	X	X	X	X	X	▪ Pelle à pelouse	X					X
▪ Ceinture de sécurité		X	X	X		X	▪ Pelle carrée	X			X	X	X
▪ Ceinturon ou harnais d'élagueur		X	X	X		X	▪ Pelle ronde	X				X	X
▪ Ciseau	X					X	▪ Perceuse à essence		X				X
▪ Ciseau à bois		X	X				▪ Perceuse réversible à pile		X				X
▪ Clé à molette							▪ Pic et pioche de jardin	X				X	X
▪ Clés		X				X	▪ Pierre à aiguiser				X		X
▪ Coffre à outils		X	X		X	X	▪ Pince coupante	X					X
▪ Coquille		X		X	X	X	▪ Pince-étau		X				X
▪ Cordelette à lancer			X				▪ Pince standard		X				X
▪ Courroie d'abattage				X		X	▪ Pioche hachoir et coupoir	X					X
▪ Courroie de transport	X	X	X		X	X	▪ Pistolet arrosoir d'engrais		X				X
▪ Cric à levier			X			X	▪ Pistolet d'arrosage	X	X				X
▪ Cylindre de friction			X			X	▪ Plante-tuteur	X					
▪ Débroussailluse		X				X	▪ Poignée d'ascension			X	X		X
▪ Déchiqueteuse à branches		X	X	X	X	X	▪ Porte-lime 3/16		X	X	X	X	X
▪ Dessoucheuse					X	X	▪ Porte-lime 5/32		X	X	X		X
▪ Distributeur de papier entreplié		X					▪ Porte-poussière et brosse						X
▪ Douche oculaire						X	▪ Poubelle en plastique	X	X	X			X
▪ Échelle		X	X	X		X	▪ Poubelle sur roues			X	X	X	X
▪ Élingue pour nœud de friction		X	X			X	▪ Poulie de rétention avec corde			X	X		X
▪ Émondoir	X	X		X		X	▪ Poulie pour pièces lourdes		X	X	X		X
▪ Engin élévateur à nacelle			X	X		X	▪ Pulvérisateur à dos manuel		X				X
▪ Équipement de protection individuelle	X	X	X	X	X	X	▪ Rallonge électrique						X
▪ Escabeau		X	X			X	▪ Râteau en T	X					X

OUTILS ET ÉQUIPEMENT (Suite)	Tâches						OUTILS ET ÉQUIPEMENT (Suite)	Tâches					
	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6
▪ Établi en bois						X	▪ Rectifieuse						X
▪ Étau d'établi		X				X	▪ Respirateur à cartouches		X				X
▪ Étui pour sécateur	X	X	X	X		X	▪ Rétro-excavatrice	X					X
▪ Étui pour égoïne à élaguer	X	X	X	X		X	▪ Ruban à mesurer	X	X		X		X
▪ Évier profond robuste						X	▪ Sac à outils	X	X				X
▪ Extension pour mèches		X				X	▪ Sac de lancer			X			
▪ Extincteur à poudre chimique		X				X	▪ Scie à chaîne pour l'élagage		X	X	X		X
▪ Flacon laveur						X	▪ Scie à chaîne pour l'abattage		X	X	X	X	X
▪ Fourche	X					X	▪ Scie à fer					X	X
▪ Fusil à graisser		X			X	X	▪ Scie d'élagage à main	X	X	X	X		X
▪ Gaffe				X		X	▪ Scie d'élagage sur perche			X	X		X
▪ Gouge						X	▪ Sécateur à main	X	X	X	X		X
▪ Grappin à billot		X		X		X	▪ Sécateur sur perche	X	X	X	X		X
▪ Grimettes pour arbres (éperons)		X	X	X		X	▪ Serpette	X					X
▪ Hache	X	X				X	▪ Jeu de clés hexagonales		X				X
▪ Huilier		X			X	X	▪ Souliers ou bottes de travail en cuir	X		X	X		X
▪ Injecteur pour fertilisant		X				X	▪ Tarière motorisée		X				X
▪ Jambières ou pantalon de sécurité		X	X		X	X	▪ Tire-fort		X	X	X		X
							▪ Tournevis		X	X			X
							▪ Trousse de premiers soins	X	X	X	X	X	X

MATÉRIAUX

MATÉRIAUX	Tâches						MATÉRIAUX	Tâches					
	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6
▪ Absorbant industriel			X	X	X	X	▪ Linges de nettoyage			X			X
▪ Alcool	X		X			X	▪ Livres de référence (ex. : normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), livres de la Société internationale d'arboriculture-Québec inc. (SIAQ) etc.)	X	X	X	X	X	X
▪ Anti-siccatif						X	▪ Manuels du fabricant			X		X	X
▪ Arracheuse						X	▪ Matériel de signalisation		X	X	X	X	X
▪ Assortiment de pièces de rechange (bougies, filtres, courroies, cordes de démarrage, chaînes pour scie, lames de scie et manches divers)		X	X	X		X	▪ Matériel de remplissage	X					
							▪ Matériel pour le haubanage	X	X				X
							▪ Mousse de tourbe		X				
▪ Balai d'atelier			X	X		X	▪ Paillis décoratif	X	X				
• Bande protectrice pour les arbres	X					X	▪ Paillis protecteur	X	X				
▪ Batterie rechargeable pour perceuse						X	▪ Pièces de rechange (outillage et équipement)					X	X
▪ Câble de travail		X	X	X		X	▪ Pierre d'affûtage à l'huile						X
▪ Corde d'ascension	X	X	X	X		X	▪ Planchette à pince						X
▪ Corde de service (abattage)		X	X	X		X	▪ Poudre d'os	X					
▪ Capsule d'implants		X				X	▪ Protecteurs auditifs		X	X	X	X	X

MATÉRIAUX (Suite)	Tâches						MATÉRIAUX (Suite)	Tâches					
	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6
▪ Cartouche pour respirateur extérieur		X				X	▪ Pulvérisateur à moteur		X				
▪ Catalogues de fournisseurs						X	▪ Quincaillerie pour chirurgie et haubanage (boulons, écrous, cosses à câbles, serre-câbles, vis à bois de dimensions variées, tendeurs à vis, boulons d'espacement, douilles biseautées, etc.)						
▪ Chaudière en plastique						X							
▪ Chaux hydratée		X				X			X	X			X
▪ Clôture à neige		X				X							
▪ Coin en métal ou en plastique		X	X			X	▪ Sacs à ordures		X	X	X		X
▪ Corde de jute	X	X		X		X	▪ Sacs en plastique		X	X	X		X
▪ Engrais minéraux et organiques	X	X				X	▪ Sellette	X					X
▪ Essence		X	X	X	X	X	▪ Semence à gazon	X				X	
▪ Filet en plastique		X				X	▪ Silicone				X		
▪ Filtres pour respirateur à cartouches		X				X	▪ Système de micro-injection		X				X
▪ Fongicides chimiques		X				X	▪ Tarière professionnelle		X				X
▪ Gants	X	X	X	X	X	X	▪ Terre de surface	X	X			X	
▪ Gants de travail à crispin	X	X	X	X		X	▪ Terreau	X				X	
▪ Graisse		X	X		X	X	▪ Tige filetée		X				X
▪ Huile à moteur		X	X		X	X	▪ Treillis métallique	X					X
▪ Insecticides chimiques		X				X	▪ Trousse de réparation pour pulvérisateur						X
▪ Jute naturelle	X	X				X	▪ Tuteur	X					
▪ Lame professionnelle de rechange		X	X	X		X	▪ Tuyau de drainage	X					X
▪ Limes		X		X		X							

Annexe 2 Risques pour la santé et la sécurité au travail et moyens de prévention

Tableau 1 Situations liées à la santé et à la sécurité au travail de la profession d'élagueuse ou d'élagueur

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
1	Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique		
	• Matières dangereuses : – produits nettoyants; – produits dégraissants; – produits lubrifiants; – fertilisants; – pesticides, fongicides, insecticides, etc. • Matières combustibles, inflammables : – essence; – alcool; – etc. • Gaz, fumée ou brouillard • Poussières	• Allergies ou irritation cutanée • Allergies ou irritation respiratoires • Atteinte aux yeux ou possibilité de perte de vision • Brûlure chimique • Maux de tête • Nausées, vertige ou incoordination • Perte de conscience • Dommages résultant d'incendies ou d'explosions • Autres effets possibles selon les produits : consulter les fiches signalétiques des produits utilisés	• Avoir suivi la formation SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) : – comprendre les fiches signalétiques, les étiquettes et l'entreposage requis pour les produits utilisés; – respecter les consignes sur l'étiquette ou la fiche signalétique. • Utiliser de façon restreinte les produits contrôlés : – limiter l'accès et l'utilisation au personnel formé. • Porter l'équipement de protection individuelle : – gants, lunettes, visières, protection respiratoire, vêtements, etc.; – choisir l'équipement approprié selon le produit utilisé. • Utiliser une douche oculaire • Connaître le protocole de premiers secours : – avoir suivi la formation.
2	Risques physiques ou dangers d'ordre physique		
	• Électricité : – présence d'un réseau électrique aérien; – éléments de machines sous tension; – outils électriques, état des conducteurs et prises de courant.	• Choc ou brûlure électrique • Électrisation (sans décès) • Électrocution (avec décès)	• Respecter la directive voulant que seul un entrepreneur autorisé en vertu d'un contrat ou d'une convention avec une entreprise d'exploitation électrique peut effectuer des travaux à moins de trois mètres d'un réseau électrique de moyenne tension. • Respecter les distances d'approche du réseau électrique : – avoir suivi la formation sur les distances d'approche du réseau électrique.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
			• Avoir suivi la formation sur les dangers d'un contact direct ou indirect avec les éléments du réseau électrique : – savoir reconnaître les situations à risque et les signaler. • Connaître les outils et l'équipement de travail et respecter les consignes des fabricants et de l'employeur : – faire les vérifications requises avant l'usage; – ne pas s'improviser réparatrice ou réparateur ou électricienne ou électricien.
	• Bruits et vibrations : – scie à chaîne; – déchiqueteuse; – dessoucheuse; – débroussailleuse; – divers outils (perceuse, scie d'élagage sur perche, etc.).	• Détérioration de l'acuité auditive ou de l'équilibre ou perte d'audition • Fatigue, atteinte à l'humeur ou irritabilité • Syndrome du canal carpien • Syndrome des vibrations du système main-bras : – picotement et perte de sensation dans les doigts; – douleur; – perte de sensibilité tactile; – perte de force de préhension, etc.	• Porter les protecteurs auditifs appropriés. • Prendre des pauses régulières dans un environnement non bruyant : – réduire le temps d'exposition au bruit et aux vibrations. • Choisir des outils moins bruyants. • Choisir des outils moins vibrants : – choisir des poignées antivibrations, gainées ou isolées.
	• Conditions météorologiques : – pluie – vent – froid – chaleur – etc.	• Coup de chaleur : – irritabilité, perte de concentration, sudation excessive, perte de conscience, mort. • Engelures ou hypothermie • Augmentation des risques d'accident ou de troubles musculosquelettiques (TMS). • Dextérité affectée ou inconfort lié à des habits encombrants	• Savoir prévenir un coup de chaleur : – boire de l'eau régulièrement; – doser les efforts et prendre des pauses. • Reconnaître les symptômes d'un coup de chaleur. • Faire connaître sa condition médicale à l'employeur. • Consulter son médecin, s'il y a lieu. • Adopter une tenue vestimentaire appropriée. • Prendre des pauses régulièrement selon les conditions météorologiques. • Organiser le travail en fonction des conditions météorologiques.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
	• Travail de nuit : – éclairage artificiel inadéquat ou insuffisant.	• Augmentation des risques d'accident • Fatigue oculaire ou maux de tête	• Utiliser un éclairage suffisant. • Prendre des pauses régulièrement.
3	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique		
	• Maladies infectieuses ou parasitaires (zoonoses) : – agent infectieux (bactéries, virus, parasites, moisissures, fungus, etc.); – animaux infectés; – urine, matière fécale ou litières contaminées. • Plantes toxiques • Insectes • Animaux (griffures, morsures, etc.)	• Variable selon l'agent infectieux en cause : – bactérie (tétanos, salmonellose, yersiniose, leptospirose, etc.); – virus (grippe, rage, etc.); – parasites (cryptosporidiose, toxoplasmose, giardiase, etc.); – fungus ou moisissures (dermatites, maladies respiratoires, etc.). • Infections plus ou moins graves • Problèmes respiratoires • Problèmes gastriques • Problèmes cutanés • Réactions allergiques	• Avoir suivi la formation sur les risques ou les dangers d'ordre biologique. • Connaître et appliquer les précautions universelles. • Porter l'équipement de protection individuelle (gants, lunettes, écran facial, etc.). • Porter une protection respiratoire. • Appliquer les mesures d'hygiène personnelle : – consulter et informer son médecin de la nature de son travail; – maintenir à jour son carnet de vaccination; – porter des vêtements de travail propres; – se laver les mains avant de boire, de manger, de fumer ou de porter les mains à son visage; – ne pas boire ou manger sur les lieux de travail; – protéger les plaies ouvertes de façon appropriée. • Se doucher à la fin du quart de travail et laisser ses vêtements de travail à l'établissement, ou alors les laver séparément des autres vêtements. • Désinfecter régulièrement les outils et l'équipement sous sa responsabilité. • Consulter son médecin pour connaître son niveau d'allergie au venin et obtenir une ordonnance, s'il y a lieu : – avoir en tout temps l'épinéphrine auto-injectable (le médicament prescrit). • Connaître la procédure en cas d'accident ou d'exposition. • Connaître les mesures d'urgence (système de communication, premiers secours, premiers soins, etc.).

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
			• Éviter tout contact avec un animal sauvage. • Nettoyer et désinfecter toute morsure, griffure, etc.
4	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique		
	• Posture contraignante : – travail debout prolongé; – travail penché ou en torsion; – travail à bout de bras; – etc. • Mouvements répétitifs : – coupe de branches à l'aide d'une scie d'élagage à main, utilisation d'un sécateur sur perche, etc. • Efforts excessifs, travail de manutention, forces appliquées : – manutention de branches, de troncs, etc.; – manutention d'outils, de machinerie, etc.; – opération de machinerie et d'outils.	• Fatigue • Apparition de troubles musculosquelettiques (TMS) – tendinite, lombalgie, hygroma des genoux, syndrome du canal carpien, syndrome vibratoire, bursite, entorse, etc. • Apparition de symptômes : – prise douloureuse; – douleur, malaise, inconfort, engourdissement, faiblesse; – perte de motricité; – pâleur des doigts; – etc.	• Opter pour des outils et des machines ergonomiques appropriés à la tâche. • Choisir des outils dotés de dispositifs antivibrations. • Utiliser des gants de protection contre les vibrations. • Opter pour des outils en bon état de fonctionnement (poignées ajustées et bien fixées, tranchant de coupe bien aiguisé et non endommagé, outils à manche télescopique, etc.). • Utiliser la scie à chaîne avec les deux mains pour réduire les troubles musculosquelettiques (TMS) du poignet et du coude. • Prendre des pauses régulièrement. • Se donner au moins un jour par semaine de repos sans activité demandant un effort excessif. • Utiliser une aide à la manutention manuelle des charges lourdes (brouettes, diables, chariots, etc.). • Diminuer le poids des objets transportés (limite recommandée de 30 kg pour les hommes et de 15 kg pour les femmes). • Alternier les tâches et les gestes prévus. • Éviter d'utiliser longuement des outils à main vibrants. • Faire des exercices d'échauffement avant le quart de travail et après les pauses. • Porter des coudières ou des genouillères dans l'exécution des tâches qui sollicitent fortement les coudes ou les genoux.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
			• Éviter de travailler le dos courbé. • Éviter certains mouvements répétitifs. • Cesser toute activité qui occasionne une douleur persistante. • Organiser le travail en fonction de la pénibilité des chantiers et de l'état de fatigue de l'élagueuse ou de l'élagueur. • Savoir reconnaître les symptômes d'un trouble musculosquelettique (TMS) (consulter tôt pour prévenir la chronicité). • Avoir suivi la formation sur les techniques de manutention sécuritaire.
5	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité		
	• Outils manuels motorisés : – scie à chaîne; – perceuse; – etc. • Outils manuels non motorisés : – sécateur; – scie d'élague à main; – ciseau; – etc. • Machines diverses : – déchiqueteuse; – Dessoucheuse. • Appareil de levage : – engin élévateur à nacelle • Travail en hauteur : – travail à plus de trois mètres dans un arbre; – engin élévateur à nacelle; – etc. • Chute d'objets ou heurts : – branches, troncs, outils, équipement, etc. • Particules projetées : – sciure de bois, terre, etc. • Véhicules : – camion, auto, etc. • Incendies ou explosions : – essence.	• Fracture • Blessure traumatique aux muscles ou aux tendons (entorse, foulure, etc.) • Coupure, laceration ou amputation • Perforation, piqûre ou irritation • Écorchure, égratignure ou ecchymose • Contusion • Brûlure par friction • Blessures multiples • Entraînement ou écrasement • Enroulement • Happement • Décès • Etc.	• Porter l'équipement de protection individuelle approprié. • Avoir suivi la formation et l'entraînement concernant : – l'utilisation sécuritaire des outils, des machines, etc.; – les risques liés à la sécurité ou les dangers pour la sécurité; – les façons de reconnaître les phénomènes dangereux; – les limites d'un outil ou d'une machine; – les techniques sécuritaires d'abattage; – les techniques de coupe; – le travail en hauteur; – la conduite d'un véhicule; – la signalisation routière; – le cadenassage; – l'évaluation des risques liés aux arbres (résistance mécanique, etc.); – etc. • Élaborer des méthodes de travail sécuritaires. • Faire les vérifications requises avant l'usage : – s'assurer que les dispositifs de sécurité sont en place et en bon état;

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
	• Circulation routière : – chantier dans des lieux publics avec circulation – automobile. • Branches et sections du tronc en compression-tension • Résistance mécanique inadéquate (rupture, éclatement, flexion, etc.) • Accumulation d'énergie à l'intérieur d'une machine causée par des ressorts, des gaz ou des liquides sous pression (hydraulique ou pneumatique)		– s'assurer du bon état de l'équipement de protection (harnais, cordes, etc.). • Ne pas porter de vêtements amples, de bijoux, etc.
6	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial		
	• Contrainte de temps : – rythme et horaire de travail. • Relation avec la clientèle : – clientèle difficile; – violence. • Relation avec les collègues et avec la direction : – conflits de travail, violence ou harcèlement psychologique ou sexuel. • Gestion des urgences et des plaintes • Complexité de la profession : – profession à risque élevé; – techniques de travail complexes; – environnement difficile; – etc.	• Problème de sommeil • Dépression • Perte d'estime de soi • Fatigue • Manque de concentration • Augmentation des risques d'accident • Colères plus fréquentes • Douleurs musculosquelettiques (maux de dos, de la nuque ou dans les membres) • Tension psychologique • Stress	• S'assurer qu'une politique et un protocole contre la violence et le harcèlement au travail sont élaborés. • Connaître et appliquer la politique et le protocole contre la violence et le harcèlement au travail (formation). • Définir clairement les rôles de chacun. • Avoir suivi la formation sur les risques psychosociaux. • Reconnaître et signaler les situations problématiques. • Assurer la prévention des comportements agressifs et perturbateurs. • Prendre des pauses régulièrement et assurer la rotation des tâches. • Prendre le temps de se reposer les jours de congé. • Adopter une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, loisir, etc.).

Tableau 2 Association des sources de risque aux tâches et aux opérations de la profession d'élagueuse ou d'élagueur

TÂCHE 1 PLANTER DES ARBRES

	Opérations et sous-opérations	1	2	3	4	5	6
1.1	Évaluer la faisabilité des travaux.	+	+	+	+	+	++
1.2	Préparer les travaux.	+	+	+	++	+	++
1.3	Protéger les arbres durant l'entreposage et le transport.	+	+	+	+	+	+
1.4	Vérifier l'état de l'arbre.	+	+	++	+	+	+
1.5	Creuser la fosse.	++	+	++	+++	++	++
1.6	Ouvrir la motte.	+	+	++	++	++	+
1.7	Mettre l'arbre en terre.	++	+	++	++	++	+
1.8	Effectuer la taille de plantation.	+	+	+	++	+++	++
1.9	Former la cuvette.	+	+	+	+++	+	+
1.10	Irriguer le sol.	+	+	+	+	+	+
1.11	Protéger le tronc, s'il y a lieu.	+	+	+	+	+	+
1.12	Tuteurer l'arbre.	+	+	+	+	+	+
1.13	Appliquer un paillis.	+	+	++	++	+	+
1.14	Nettoyer et ranger l'aire de travail.	+	+	+	+++	+	++
1.15	Répondre aux questions de la clientèle.	0	0	+	0	0	+++

TÂCHE 2 EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ARBORICOLE

	Opérations et sous-opérations	1	2	3	4	5	6
2.1	Évaluer la faisabilité des travaux.	+	+	+	+	+	++
2.2	Préparer les travaux.	+	+	+	++	++	++
2.3	Tailler l'arbre (formation, haie, fruitier, entretien).	++	+++	++	+++	+++	++
2.4	Amender le sol.	+	+	++	+	+	+
2.5	Fertiliser l'arbre.	+++	+	+	++	+	+
2.6	Appliquer des pesticides.	+++	+	+	++	++	++
2.7	Haubaner l'arbre.	+	+++	+	++	+	+
2.8	Traiter des plaies.	+++	+	++	++	++	++
2.9	Couper des racines.	+	++	+	++	++	+
2.10	Installer une protection hivernale.	+	+	+	++	+	+
2.11	Débroussailler.	+	+++	++	+++	+++	++
2.12	Déboiser.	+	+++	+	+++	+++	++
2.13	Nettoyer et ranger l'aire de travail.	+	+	+	+++	++	++
2.14	Répondre aux questions de la clientèle.	0	0	+	0	0	+++

Légende

0	Le risque est nul.
+	Le risque est faible.
++	Le risque est moyen.
+++	Le risque est élevé.

Les niveaux de risque sont notés en fonction de l'exposition aux sources de risque et non de la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

TÂCHE 3 ÉLAGUER DES ARBRES

	Opérations et sous-opérations	1	2	3	4	5	6
3.1	Évaluer la faisabilité des travaux.	+	+	+	+	++	++
3.2	Préparer les travaux.	+	+	+	++	++	++
3.3	Accéder à l'arbre.	+	+++	+++	+++	+++	++
3.4	Attacher les branches, au besoin.	+	+++	++	++	+++	+++
3.5	Couper les branches.	+	+++	++	+++	+++	+++
3.6	Ramasser les branches.	+	++	++	+++	+++	++
3.7	Déchiqueter les branches.	+	+++	++	+++	+++	++
3.8	Nettoyer et ranger l'aire de travail.	+	+	++	+++	++	++
3.9	Répondre aux questions de la clientèle.	0	0	+	0	0	+++

TÂCHE 4 ABATTRE DES ARBRES

	Opérations et sous-opérations	1	2	3	4	5	6
4.1	Évaluer la faisabilité des travaux.	+	++	+	+	+	+
4.2	Préparer les travaux.	+	++	+	++	++	+
4.3	Accéder à l'arbre.	+	+++	+++	+++	+++	++
4.4	Attacher les branches, au besoin.	+	++	++	++	+++	++
4.5	Couper les branches.	++	+++	++	+++	+++	++
4.6	Couper le tronc.	++	+++	++	+++	+++	++
4.7	Ramasser les branches et, s'il y a lieu, le bois.	+	+	+++	+++	++	++
4.8	Déchiqueter les branches.	+	+++	+++	+++	+++	++
4.9	Nettoyer et ranger l'aire de travail.	++	++	++	+++	++	+++
4.10	Répondre aux questions de la clientèle.	0	0	+	0	0	+++

TÂCHE 5 ESSOUCHER

	Opérations et sous-opérations	1	2	3	4	5	6
5.1	Évaluer la faisabilité des travaux.	+	+	+	+	+	++
5.2	Préparer les travaux.	+	+	+	++	+	++
5.3	Manœuvrer la machine.	++	+++	++	+++	+++	++
5.4	Évacuer les copeaux.	+	+	++	++	++	+
5.5	Remblayer s'il y a lieu.	+	+	++	+++	++	+
5.6	Nettoyer et ranger l'aire de travail.	+	+	+	+++	++	++
5.7	Répondre aux questions de la clientèle.	0	0	+	0	0	+++

Légende

0	Le risque est nul.
+	Le risque est faible.
++	Le risque est moyen.
+++	Le risque est élevé.

Les niveaux de risque sont notés en fonction de l'exposition aux sources de risque et non de la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

TÂCHE 6 ENTREtenir L'OUTILLAGE ET L'ÉQUIPEMENT

	Opérations et sous-opérations	1	2	3	4	5	6
6.1	Vérifier l'état de l'outillage et de l'équipement.	+++	+	+	+	+++	++
6.2	Lubrifier l'outillage et l'équipement.	+++	+	+	+	++	++
6.3	Nettoyer l'outillage et l'équipement.	+++	+	+	++	++	++
6.4	Affûter les outils de coupe.	++	+	+	++	+++	++
6.5	Ajuster l'outillage et l'équipement.	++	+	+	+	+	+
6.6	Vérifier les véhicules avant le départ.	+	+	+	+	+	++
6.7	Tenir l'inventaire de l'équipement et de l'outillage utilisés.	0	0	0	0	0	++

Légende

0	Le risque est nul.
+	Le risque est faible.
++	Le risque est moyen.
+++	Le risque est élevé.

Les niveaux de risque sont notés en fonction de l'exposition aux sources de risque et non de la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.



APPRENDRE LIRE SAVOIR BOUGER JOUER PARTAGER RÉUSSIR PERFORMER MARCHER SAUTER SE DÉPASSER